

# Jours de Collecte 2021

## — Canéjan —



### CALENDRIER DE COLLECTE DU VERRE BAC BLEU

VOTRE JOUR DE COLLECTE DU VERRE CORRESPOND À LA COULEUR DE VOTRE SECTEUR

Attention pour les immeubles collectifs, les jours de collecte du tri et du verre s'effectue toujours une fois par semaine le mercredi.

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					26	27	28	29	30		

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
					1	2				1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8		
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15		
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22		
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29			
31														30	31						30	31							

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
			1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12		
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19		
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26		
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31				

**Secteur 8**  
Bac Ordures Ménagères : Lundi et Jeudi

Bac pour le tri : Vendredi

20 AOÛT 1949 (CHEMIN DU) à partir du 14 et du 17 • ALOUETTES (ALLÉE DES) • BARBICADGE (CHEMIN DE) • BERGERONNETTES (ALLÉE DES) • BOIS DE LA GRANGE (IMPASSE DU) • BORDE (IMPASSE DE LA) • BOURILLAC (IMPASSE DE) • BRICHE (IMPASSE DE) • BRIQUETERIE (CHEMIN DE LA) • CASSIOT (CHEMIN DU) • CAVALLE (RUE DE LA) • CHARDONNETS (ALLÉE DES) • CLOS DU TEINTURIER (IMPASSE DU) • DAULET (CHEMIN DE) • ETABLE (ALLÉE DE) • FAÏENCERIE (IMPASSE DE LA) • FAUVETTES (IMPASSE DES) • FERDINAND DE LESSEPS (AVENUE) • FERME (IMPASSE DE LA) • FORTAGE (CHEMIN DE) • GARENNE DAULET (ALLÉE DE LA) • GARENNOTTE (ALLÉE DE LA) • GASPARD MONGE (RUE) • GRANET (IMPASSE DE) • GRIVES (IMPASSE DES) • GUSTAVE EIFFEL (AVENUE) • HAUT-LÉVÊQUE (AVENUE DU) • HIPPODROME (AVENUE DE L') • L'ORÉE DU PARC (RÉSIDENTE) • LORIOTS (IMPASSE DES) • MAUJAY (CHEMIN) • MAUJAY (IMPASSE DE) • MESANGES (ALLÉE DES) • MOULIN (ALLÉE DU) • MOUTONS (IMPASSE DES) • ORNON (CHEMIN D') • PALOMBES (ALLÉE DES) • PARC (AVENUE DU) • PETIT ARCACHON (ALLÉE DU) • PETIT RUISSEAU (IMPASSE DU) • PEYRERES (CHEMIN DES) • PIERRE-PAUL DE RIQUET (RUE) • PINSONS (ALLÉE DES) • PIVERT (IMPASSE DU) • ROMAINE (VOIE) • SABLIERE (ALLÉE DE LA) • SALVADOR ALLENDE (CHEMIN) • TENNIS (ALLÉE DES) • THOMAS EDISON (RUE) • TOURTERELLES (ALLÉE DES).

**Secteur 9**  
Bac Ordures Ménagères : Lundi et Jeudi

Bac pour le tri : Vendredi

ACACIAS (PLACE DES) • ANDRE CROZILLAC (ALLÉE) • BARRICOT (AVENUE DU) • BERGERIE (ALLÉE DE LA) • BOIS JOLI (PLACE DU) • BOIS VERT (CHEMIN DE) • BOSQUET (PLACE DU) • BREYRA (PLACE DU) • BROUSTEY (BOULEVARD) • BRUYÈRES (PLACE DES) • BUTTE (PLACE DE LA) • CAMPS (ALLÉE DU) • CÈDRES (PLACE DES) • CHARTREZE (CHEMIN DE) • CHÂTAIGNIERS

(ALLÉE DES) • CHÉNAIE (PLACE DE LA) • CHENES (PLACE DES) • CLAIRIÈRE (PLACE DE LA) • COMMUNS (CHEMIN DES) • COMPOSTELLE (ALLÉE DE) • DUNES (ALLÉE DES) • EBENISTES (IMPASSE DES) • ESTANDIT (PLACE DE L') • ÉTANG (ALLÉE DE L') • FORÊT (ALLÉE DE LA) • FOUGERES (PLACE DES) • FUTAIE (ALLÉE DE LA) • GAHETS (CHEMIN DES) • GENÈTS (PLACE DES) • GINESTE (CHEMIN DE) • GINESTE (IMPASSE DE) • GUÉ DES GAULOIS (ALLÉE DU) • HOMBEILLE (PLACE DE L') • HOUSE (CHEMIN DE LA) • JACINTHE (RUE DE LA) • JEAN CAMELEYRE (ALLÉE) • JEAN DUPIED (ALLÉE) • LAC (AVENUE DU) • LARTIGUE (CHEMIN DE) • LEOGNAN (CHEMIN DE) • LEONARD AMEAU (ALLÉE) • LILAS (RUE DES) • MALORES (CHEMIN DE) • MAMELON (PLACE DU) • MARAIS (PLACE DU) • ORMES (ALLÉE DES) • PALOUMEYRE (PLACE DE LA) • PAS DU LUC (CHEMIN DU) • PAS DU LUC (PLACE DU) • PELERIN (CHEMIN DU) • PETIT BORDEAUX (CHEMIN DU) • PEY ARNAUD (BOULEVARD) • PEYRE (PLACE DE) • PINÈDE (IMPASSE) • PINS (ALLÉE DES) • PRADE D'OMBEILLE (ALLÉE DE LA) • PRÉ (PLACE DU) • RENARDEAUX (IMPASSE DES) • ROMAINS (ALLÉE DES) • ROSEAUX (PLACE DES) • RUE DE LA BORNE SUD • SABLLOTTE (PLACE DE LA) • SOURCE (PLACE DE LA) • TERTRE (PLACE DU) • TILLEULS (PLACE DES) • VIEUX PIN (PLACE DU) • VIVIER (ALLÉE DU).

**Secteur 10**  
Bac Ordures Ménagères : Lundi et Jeudi

Bac pour le tri : Jeudi

20 AOÛT 1949 (CHEMIN DU) du 2 au 12 et du 1 au 15 • ASPHODÈLES (ALLÉE DES) • BLEUVETS (ALLÉE DES) • CABERNET (PLACE DU) • CHÈVREFEUILLE (ALLÉE DU) • COURNEAU (CHEMIN DU) • MERLOT (ALLÉE DU) • PERVERCHES (PLACE DES) • PIMPRENELLES (ALLÉE DES) • PIN PARASOL (PLACE DU) • ROMARIN (IMPASSE DU) • ROUILLAC (ALLÉE DE) • SAUVIGNON (ALLÉE DU) • SEMILLON (IMPASSE DU) • SERPOLET (PLACE DU) • TAILLIS VERT (IMPASSE DU).

La collecte a lieu de 5h à 21h.  
**MODALITÉ DE COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS :**  
Bacs d'ordures ménagères : Pas de collecte  
Bacs de recyclable : Collecte les jours fériés ; sauf le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai où la collecte est décalée au samedi suivant.

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?**  
Problème de collecte, question sur les emballages recyclables, réservation d'un composteur...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JALLE EAU BOURDE  
Hôtel de Ville de Cestas  
2 Avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS  
05 56 78 13 00 - www.jalleeeaubourde.fr  
dechets@jalleeeaubourde.fr



# PRÉVENTION DES DÉCHETS ! ADOPTONS LES BONS GESTES !

-  **Évitons de jeter la nourriture :** acheter que si on est sûr de consommer dans les temps, congeler certains aliments pour allonger leur durée de vie...
-  **Apposer un STOP-PUB** sur vos boîtes aux lettres pour économiser jusqu'à 40 kg de papier par an et par foyer !
-  **Bien conserver ses aliments :** et différencier les indications « à consommer jusqu'au » et « à consommer de préférence jusqu'au », cela permet d'allonger la durée de vie des produits, qui est souvent faussée !
-  **Penser aux dons et/ou recyclages pour vos vêtements :** Le Relais, Emmaüs, Fringuette, Secours Populaire au Lac Vert de Canéjan, Cestas Entraide à Gazinet...
-  **Allonger la durée de vie de vos objets :** donner, réparer vos objets pour leur donner une seconde utilité ! Mais aussi échanger, récupérer, vendre... sont de très bonnes alternatives !
-  **Privilégier l'eau du robinet :** moins coûteuse et moins polluante car il n'y a pas d'emballages !
-  **Installer un composteur :** permet de diminuer de 30 % les déchets produits par un foyer sur une année !

La Communauté de Communes propose des composteurs de 400L à 11 euros.

## QU'EST-CE QU'ON TRIE ?

### DANS LA POUBELLE JAUNE : TRI

- Papiers, enveloppes, journaux, prospectus.
- Briques, cartonnettes.
- Boîtes métalliques, barquettes aluminium, bidons, aérosols.
- Bouteilles et flacons en plastique avec leurs bouchons.

À METTRE EN VRAC ET VIDE !



**INTERDIT D'Y METTRE :** pot de yaourt, barquette en plastique, barquette en polystyrène, sac en plastique, couche-culotte, n'importe quel contenant avec des restes, verre, emballages en bois, pot de fleurs en plastique, cartons volumineux (à amener en déchetterie) ...

## PETIT MÉMO !

Attention les sacs au dessus et à côté du bac ne sont pas collectés.

Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir !

Poignées des poubelles recyclable face à la route pour faciliter le ramassage.

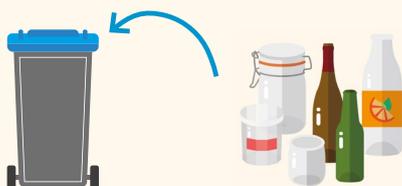
Bien vider vos emballages, pas besoin de les laver !

Bien lire les étiquettes de tri : une partie du produit peut aller dans le bac à ordures ménagère, et l'autre, dans le bac jaune.

Les bouchons sur les emballages plastiques se trient aussi ! Pas besoin de les enlever.

Ne pas jeter sur la voie publique

### DANS LA POUBELLE BLEUE : VERRE



UNIQUEMENT POUR LE VERRE À METTRE EN VRAC ET VIDE !

- Pots en verre.
  - Bouteilles en verre.
  - Bocaux en verre.
- SANS LES BOUCHONS !**

**INTERDIT D'Y METTRE :** pots de fleurs, vaisselle, faïence, porcelaine, ampoules...

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

À mettre dans un sac poubelle fermé !

SI VOUS AVEZ UN DOUTE : METTEZ DANS LE BAC VERT !

### DANS LA POUBELLE VERTE : ORDURES MÉNAGÈRES



- Tous les déchets ordinaires non recyclables !
- Emballages plastiques, boîtes contenant encore des restes de nourriture, pots de yaourt, barquettes en plastique ou en polystyrène...

**INTERDIT D'Y METTRE :** déchets verts, encombrants.

## HORAIRES DÉCHETTERIE DE CANÉJAN/CESTAS

Horaires hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fermé	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	9h-12h	8h-12h
13h-17h	14h-17h Sur RDV	14h-17h Sur RDV	13h-17h	13h-17h Sur RDV	14h-17h Sur RDV	Fermé

Horaires été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fermé	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	9h-12h	8h-12h
13h-17h	14h-18h30 Sur RDV	14h-18h30 Sur RDV	13h-17h	13h-18h30 Sur RDV	14h-18h30 Sur RDV	Fermé

Prise de rendez-vous uniquement en ligne : [www.rdv.d.recyclage.veolia.fr](http://www.rdv.d.recyclage.veolia.fr)

Plus d'informations : [www.jalleaubourde.fr](http://www.jalleaubourde.fr) - 05 56 78 13 00